



## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 Février 2022 à 19 heures 00 Mairie Salle du Conseil Municipal

Présents : MM SÉGNERÉ, BONIFACE, DAUTAN, ESQUIRO, ETCHEVERRIA, CLAVERIE, COLLGON, DEJARDIN, LONCA, MARTIN, MENGELLE, PORIEL, SEAS, SEGUIN.

Ont donné procuration : Néant

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Céline BONIFACE

Le conseil municipal exprime unanimement toute son affection à son agent administratif Sylvie Rimbaud qui traverse des moments très difficiles.

### Ordre du jour

➤ Point chantier Ehpad	(Jean-Michel Ségnéré)
➤ Opération « Cœur de Horgues »	(Jean-Michel Ségnéré)
➤ Point travaux	(Damien Dautan)
➤ Planification du chantier SDE	(Louis Martin)
➤ Achat terrain	(Jean-Michel Ségnéré)
➤ Préparation du budget 2022	(Nicole Esquiro)
➤ Ressources humaines	(Nicole Esquiro)
➤ Tarification scolaire et périscolaire	(Céline Boniface)
➤ Rentrée scolaire 2022	(Céline Boniface)
➤ Avenir de la déchèterie	(Jean-Michel Ségnéré)
➤ Préparation fête locale	(Mikaël Etcheverria)
➤ Bilan terre de jeux Semaine Olympique/Paralympique	(Yannick Poriel)
➤ Questions diverses	

Monsieur le Maire fixe la date du conseil municipal où l'ordre du jour sera le vote du budget au Jeudi 14 Avril 2022 à 19 heures.

#### ➔ Point chantier Ehpad

*Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré*

L'ouverture de l'EHPAD « Courtaou de Bigorre » est prévue **fin avril 2022**.

La poursuite des travaux du chantier continue à grand rythme avec un point de vigilance : le groupe électrogène.

M. Pierre Perilhou, Directeur Général Régional du groupe Vyv, est la personne référente pour l'inauguration.

Quelques dates importantes :

=> **Fin Mars 2022** : Prise de contact M. Perilhou pour organisation « portes ouvertes » du 07 Mai 2022 en fin de matinée, à définir par Marie-Chantal Lonca, Mikaël Etcheverria et Jean-Michel Ségnéré. Invitation de la population et des élus locaux

=> **13 Avril 2022** : Déjeuner, réunion et visite de l'EHPAD en présence de Mme la Députée, Jeanine Dubié, Mme Marie-Chantal Lonca, Vice-Présidente du CCAS de Horgues, M. Jean-Michel Ségnéré, Maire de Horgues, Mme Roger, Directrice des soins et autonomie, Mme Garoby, Directrice des affaires générales et M. Pierre Perilhou, Directeur Général Régional du groupe Vyv.

=>23 Septembre 2022 – 15 heures : Inauguration protocolaire.

## → Opération « Cœur de Horgues »

*Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségneré*

Le permis d'aménager a été déposé le 23 décembre 2021 sous le n° PA 065 223 21 0 0001.

Le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) doit être déposé le vendredi 11 février 2022 par l'agence Casals pour publication du marché d'appels d'offres de travaux sur la plateforme la dépêche.

Lors des dernières réunions, le projet a été refondu en 1 seule tranche et 1 seule phase comprenant :

- la partie allant de l'EHPAD au centre commercial,
- le centre commercial,
- l'enrobé de la RD 935 de l'entrée à la sortie de l'agglo,
- les trottoirs de l'EHPAD à la sortie de l'agglo (côté impasse du Taillon).

Il a donc été signifié à la maîtrise d'ouvrage que les trottoirs sont sortis du marché.

Le bornage de la zone EHPAD a été réalisé le jeudi 10 février 2022 au matin. Le groupe SCAPA confirme la cession gratuite à la commune, régularisation par acte notarié à prévoir.

Concernant l'éclairage de l'EHPAD, arrangement avec le SDE.

Lecture est faite aux membres du conseil municipal d'un courrier informatif qui se verra distribué le lundi 14 février 2022 concernant l'enfouissement des lignes par le SDE durant trois mois à compter du mardi 22 février 2022.

Point de vigilance : Réseaux orange, très difficile à coordonner. Jean-Michel Ségneré va téléphoner à un contact afin que l'enfouissement téléphonique soit également réalisé.

Monsieur le Maire rappelle que des délibérations du conseil municipal ont été prises le 04 mars 2020 et le 04 février 2021 pour l'autoriser respectivement à demander une subvention au titre de la DETR 2020 et 2021 pour la phase 1/tranche 1 de l'opération et souhaite poursuivre cet effort en 2022. Montant sollicité : 600 000 €.

A ce titre, Monsieur Jean-Michel Ségneré, Maire de Horgues, Madame Nicole Esquiro, Adjointe au Maire, les services de l'ADAC rencontreront Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture avant le 02 Mars 2022.

## → Point travaux

*Intervention de Monsieur Damien Dautan*

Des travaux de marquage au sol, de peinture de voirie ont été réalisés sur l'ensemble du territoire communal.

=>Rue des Pyrénées : Pose panneau entrée agglomération et peinture de voirie.

=>Rue de l'Agriculture : Déplacement de la balise à l'intersection du chemin de la Brèche, reprise du marquage au sol de l'entrée du groupe scolaire, passage piéton centre départemental/aire de jeux.

Didier Collgon relève que l'enrobé se creuse rue de l'Agriculture : enfouissement des lignes Bouygues, pas de réfection prévue à ce jour. Cependant, des travaux d'assainissement conséquents sont prévus approximativement en juin 2022 par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Suivi financier Padel : Montant de l'opération : 303 703,99 € HT, 48 % de subventions

## → Planification chantier SDE

*Intervention de Monsieur Louis Martin*

=>L'entreprise Bouygues et le SDE seront à l'entrée de la rue Bellevue pendant 2 jours les 22 et 23 février 2022, puis effectueront des travaux de terrassement jusqu'en semaine 16, enfin le câblage sera réalisé jusqu'en semaine 20 : soit 2 mois d'alternat ( 2 mois d'alternat prévus ).

=>Groupement d'achat des énergies au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : commande globale sur le Grand Sud avec plusieurs SDE réunis pour minorer les augmentations. Prestataire électricité : EDF, Prestataire gaz : Total énergies. Des bascules de communes continuent à se faire jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet en fonction de la puissance, de la fin des contrats, ...

=>Impasse du Taillon : changement des candélabres avec LED.

## → Achat terrain

*Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré*

=>La parcelle C82 a été acquise par la commune de Horgues en novembre 2021. Elle est située dans la zone UE, zone dédiée aux activités sportives, de loisirs et aux équipements publics. Le terrain offrant une belle vue sur le site de l'aire de jeux va être nettoyé et ouvert, reste l'évacuation des pneus usagés à gérer.

=>Une famille horguaise soumet à l'acquisition de la commune une parcelle cadastrée C46, pour une surface de 2ha 18a 95ca, située au sud de la C82 en zone A, zone agricole. Cette parcelle viendrait compléter une emprise foncière générale. La parcelle cadastrée section C n°46 bénéficie d'une situation privilégiée (proche de la zone d'activités sportives) mais elle est dépourvue de desserte directe par une voie publique.

=>Jean-Michel Ségnéré et Damien Dautan ont été contactés par Messieurs Yves Piette, président de la Fédération de Tennis et de Padel et Forent Dasque pour leur présenter un joli projet privé en indoor type basket 3\*3, ...

A noter que la municipalité ne souhaite pas d'augmentation conséquente du trafic routier

=>Jean-Michel Ségnéré indique qu'il a pris contact avec M. Daniel Serrière, curateur de Monsieur Jean-Pierre Cames, propriétaire en indivision de la parcelle cadastrée n° section avec son frère Jean-Bernard Cames. Sur cette parcelle se situe une habitation, lieu de plusieurs sources de nuisances : chats divagants, toiture délabrée, ...Un courrier va être adressé pour évoquer les inquiétudes des riverains, ...

## → Budgets 2022

*Intervention de Madame Nicole Esquiro*

La date du vote des documents budgétaires est fixée au 14 avril 2022 à 19 heures.

Madame Esquiro rappelle qu'il faut transmettre les devis d'investissement : Maison Assistantes Maternelles, Voirie, ...et également en fonctionnement pour les enveloppes sur Terre de Jeux, Conseil municipal des Jeunes, Culture, CCAS, ...

## → Ressources humaines

*Intervention de Madame Nicole Esquiro*

=>Services techniques : Gauthier Loncan en contrat PEC, 30 heures/hebdo, 60 % à compter du 24 janvier 2022 pour 9 mois

Guillaume Lafargue sollicite un congé sans solde pour convenances personnelles du 11 avril 2022 au 06 mai 2022 inclus : accordé, arrêté de disponibilité à établir.

=>Services administratifs : Isabelle Galissard en contrat PEC, 20 heures/hebdo, 60 % à compter du 03 février 2022 pour 12 mois.

## → Tarification scolaire et périscolaire

*Intervention de Madame Céline Boniface*

Madame Céline Boniface indique que suite à l'élaboration de l'état financier de l'exercice 2021, il ressort un déficit important : emplois aidés à charge de la commune car plus intéressants, protocoles sanitaires, ...

Rappel : La gestion du centre de loisirs est déléguée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à LEC Grand-Sud qui apporte une qualité au service ainsi qu'un professionnalisme. Des simulations sont en cours pour revoir la tarification : découpage des quotients familiaux, réajustements des temps d'accueil, tarifications trop diverses, ...

Objectif : Monter un projet co-construit avec un déficit maîtrisé  $\leq 50\ 000\ €$

Méthode : 1/Finaliser un résultat commun LEC/Commune de Horgues  
2/Associer des parents d'élèves à la révision de la tarification

## → Rentrée scolaire 2022 / 2023

*Intervention de Madame Céline Boniface*

Quelques échanges de courriers avec l'inspection d'Académie de Tarbes :

24 janvier 2022 : La commune de Horgues demande pérennisation de la 6<sup>ème</sup> classe

28 janvier 2022 : Le directeur d'académie de Tarbes émet un avis défavorable mais est conscient des efforts fournis par la commune de Horgues pour son groupe scolaire.

02 février 2022 : La commune de Horgues demande à sursoir à minima pour l'année à venir.

L'organisation actuelle ne permet pas l'accueil des moins de 3 ans. Il est nécessaire de revoir les effectifs pour la rentrée scolaire prochaine.

Nathalie Mengelle interpelle sur le devenir du projet de RPI Salles-Adour/Allier : en attente pour l'instant.

Les parents d'élèves ont demandé le positionnement clair de la commune de Salles-Adour...

Pour information : Le déplacement de l'Algeco nécessaire à la 6<sup>ème</sup> classe a été financé à 50/50 avec la commune de Salles-Adour.

## → Avenir de la déchèterie de Horgues

*Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré*

Le 13 décembre 2021 : Monsieur Rémi Carmouze, Président du Symat, accompagné du Directeur Général des Services du Symat ont été reçus par Messieurs Jean-Michel Ségnéré, Damien Dautan, Didier Séas et Madame Nicole Esquiro. Cette rencontre avait pour but d'annoncer la fermeture prochaine de plusieurs déchèteries : Horgues, Tarbes nord, Juillan, Bazet entre autres. Aucun débat n'a pu avoir lieu, la discussion était close.

Le 13 janvier 2022 : Réunion des élus des communes de Horgues et de Momères.

Stratégie selon 3 axes :

=>1/rédiger un courrier cosigné Horgues/Momères adressé aux élus de l'ex-intercommunalité Gespe-Adour-Alaric.

=>2/recontacter l'unité de méthanisation Biométhadour implantée à Momères.

=>3/analyser l'aspect juridique du dossier : Référents : Didier Collgon/Eugène Cazenave. Didier Collgon informe des honoraires pratiqués par le cabinet d'avocats trouvé. **Délibération des honoraires approuvée à l'unanimité des membres**

**présents**

La fermeture de la déchèterie de Horgues n'a à ce jour pas été notifiée par le Conseil syndical du SYMAT dont Monsieur Damien Dautan est membre.

En parallèle, Jean-Michel Ségnéré a contacté 3 autres communes concernées par une fermeture de leurs déchèteries : Juillan et Bazet se portent solidaires.

Prima ingénierie a été contacté pour analyser le rapport et apporter des pistes envisageables pour la rénovation de la déchèterie. Le but est de trouver tous les arguments techniques possibles afin d'éviter une instruction à charge de la déchèterie de Horgues : dépolluer un site coûte plus cher que de le remettre aux normes.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la nécessité de mener le combat pour garder le service public ouvert sur la commune de Horgues, utile à plus de 4500 habitants et 8 communes.

## → Préparation de la fête locale

*Intervention de Monsieur Mikaël Etcheverria*

Madame Colette Anclades-Iguaz, adjointe au Maire d'Odos, a pris attache auprès de M. Jean-Michel Ségnéré en fin d'année dernière dans le but de décaler la fête locale de Horgues : la fête locale de Horgues aura lieu les 6, 7 et 8 Mai 2022. Un courrier en ce sens a été adressé à Madame Isabelle Loubradou, Maire d'Odos.

Messieurs Jean-Michel Ségnéré et Mikaël Etcheverria ont rencontré Théo Vergès et Eva Tedjini, co-présidents des conscrits le 12 janvier 2022 : pas de sérénade le dimanche, sécurité à mettre en place, ... Les 25 conscrits seront reçus en mairie le lundi 21 février 2022 à 17h15. Didier Séas et Mikaël Etcheverria sont chargés de rencontrer les forains pour les stands.

## → Bilan Terre de Jeux 2024 / Semaine Olympique et Paralympique

*Intervention de Monsieur Yannick Poriel*

Merci à Arnaud et Yannick Poriel pour la conception et la qualité de la vidéo et pour l'implication de ce dernier dans ce projet !

La semaine olympique et paralympique a eu lieu du 24 janvier au 29 janvier 2022 selon un programme concocté par Yannick Poriel, référent Terre de Jeux 2024, associant la population, l'école primaire de Horgues et le centre de loisirs « les Maynats ».

Programme : organisation de 4 marches sur 4 parcours différents pour promouvoir l'activité physique, intervention de Cédric Voutier, préparateur physique des footballeuses au Jeux Olympiques 2016 de Rio, auprès des CE2/CM1 de l'école primaire, diffusion du film « Rastarockett » avec l'association « le cercle », concours W'Horgues Padel, ...

Bilan : satisfaction de la population rencontrée, certaines personnes sont prêtes à s'investir dans le projet « Terre de Jeux 2024 ».

## Questions diverses :

- ✓ **Pacte de gouvernance** : les membres du conseil municipal prennent connaissance du document transmis par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et notamment de son article n°5. Monsieur le Maire mentionne le travail excellent réalisé par le rapporteur de ce pacte, à savoir, Monsieur Yannick Boubee.  
**Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents**
- ✓ **Remboursement sinistre foot** : Lors de la tempête du 27 décembre 2022, un trampoline d'extérieur non scellé au sol a traversé la rue de l'agriculture et a percuté une barre transversale d'un des buts du foot. Le sinistre a été remboursé par l'assureur du propriétaire du trampoline pour un montant de 817,20 €.  
**Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents**
- ✓ **Elections présidentielles** : transmettre les tableaux de présence aux élus semaine 07.
- ✓ **Maison Assistantes Maternelles** : Les travaux doivent être réalisés au plus vite et pour partie pendant les vacances scolaires. Céline Boniface, Adjointe au Maire de Horgues, est chargée de coordonner les entreprises pour lesquelles les devis ont été signés.
- ✓ **Graffs** : Réflexion globale de travail à mener avec le graffeur Enzo à plusieurs endroits de la commune (cf projet ados)
- ✓ **Eco-responsabilité** : Céline Boniface en charge du dossier est chargée de sensibiliser le Conseil Municipal des Jeunes.
- ✓ **Feuillet d'infos** : prévoir prochaine parution au printemps 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	